



LIGUE DE NORMANDIE DE TENNIS DE TABLE

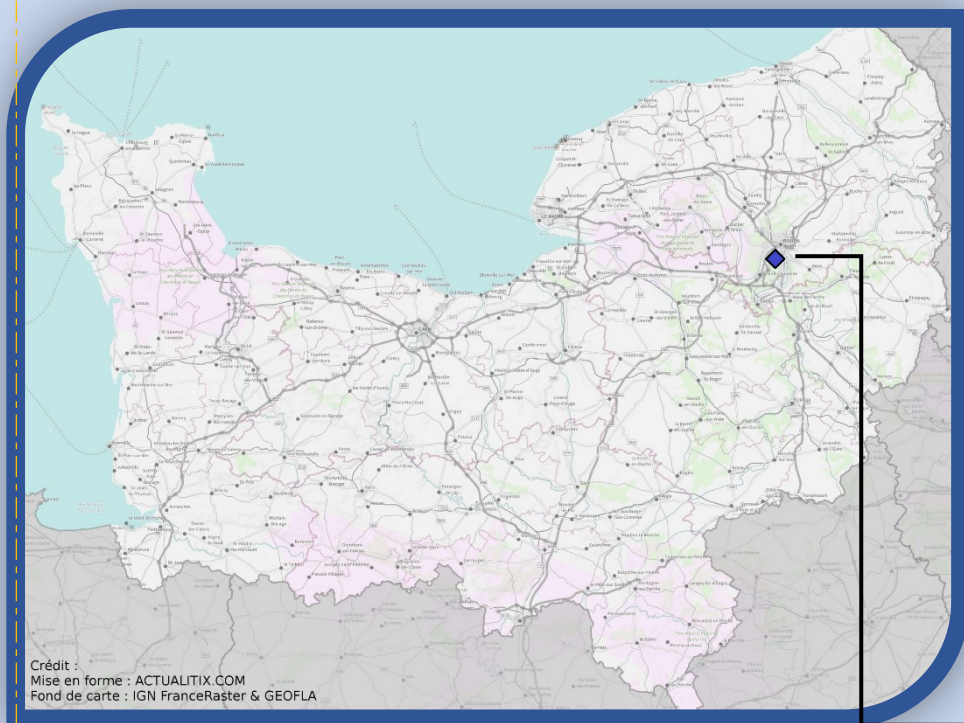
Dossier de présentation

# PÔLE NORMANDIE TENNIS DE TABLE

## SAISON 2025 - 2026



# Qu'est-ce que le Pôle Normandie Tennis de Table ?



Crédit :  
Mise en forme : ACTUALITIX.COM  
Fond de carte : IGN FranceRaster & GEOFLA

- ✚ Le Pôle Normandie Tennis de Table est une **structure d'entraînement de la Ligue de Normandie**.
- ✚ Cette structure est **labellisée** par la Fédération Française de Tennis de Table, l'Agence Nationale du Sport et le Ministère des Sports.
- ✚ L'objectif est d'offrir la possibilité aux jeunes Normands de **bénéficier d'un volume et d'une qualité d'entraînement** afin de permettre à un enfant, ayant le potentiel, d'acquérir les fondamentaux nécessaires à l'accès au haut-niveau.
- ✚ **Public ciblé prioritairement** : joueurs et joueuses U11 à U14.
- ✚ Le Pôle Normandie Tennis de Table est situé :

✚ À **Petit-Couronne**, sur le Centre Régional Jeunesse et Sports (CRJS)



# Fonctionnement

## Scolarité

Deux possibilités :

- Sur l'école primaire, le collège ou le lycée d'affectation (impératif : début de l'entraînement à 17h sur le lieu d'entraînement)
- **Scolarité aménagée : en partenariat avec le CRJS sur l'école primaire Flaubert de Petit-Couronne, le collège Pasteur de Petit-Couronne, le lycée Val de Seine de Grand-Quevilly ou le lycée professionnel Colbert de Petit-Quevilly**

L'ensemble des établissements scolaires permettant aux jeunes de bénéficier d'une scolarité aménagée, facilitent la scolarité par le regroupement des sportifs dans les mêmes classes, un aménagement des emplois du temps et la mise en place, si besoin, de cours de soutien et de rattrapage. Une étude quotidienne est mise en place.

## Entraînement

Lieux d'entraînement :

- CRJS
- Salle spécifique de l'Entente Saint-Pierraise

Pour les scolarisés à l'école primaire Flaubert, au collège Pasteur et aux lycées Val de Seine et Colbert, les déplacements sur les sites d'entraînements sont effectués par l'encadrement du Pôle.

**L'entraînement est quotidien à bi-quotidien** : les aménagements sont faits selon la catégorie d'âge, le niveau et la motivation de chaque joueur.

## Hébergement

Les internes sont hébergés au CRJS de Petit-Couronne ou au lycée Val de Seine de Grand-Quevilly pour les lycéennes et sur un autre établissement pour les lycéens. Le nombre de places en pension au CRJS étant limité, **les collégiens seront priorités par rapport aux lycéennes et lycéens**, qui auront la possibilité d'être pensionnaires au lycée Val de Seine et sur un autre établissement.

Le CRJS accueille des sportifs de différentes disciplines, et propose différents services : suivi scolaire, suivi médical, ...

# Encadrement



**Pascal BERTHELIN** - *Coordonnateur*



**Malin PLOTUNA** - *Responsable sportif et Entraîneur permanent*



**Mikaël LOUEDEC** - *Entraîneur permanent*

Des entraîneurs diplômés d'Etat complètent l'équipe technique



*Carl SUZANNE*

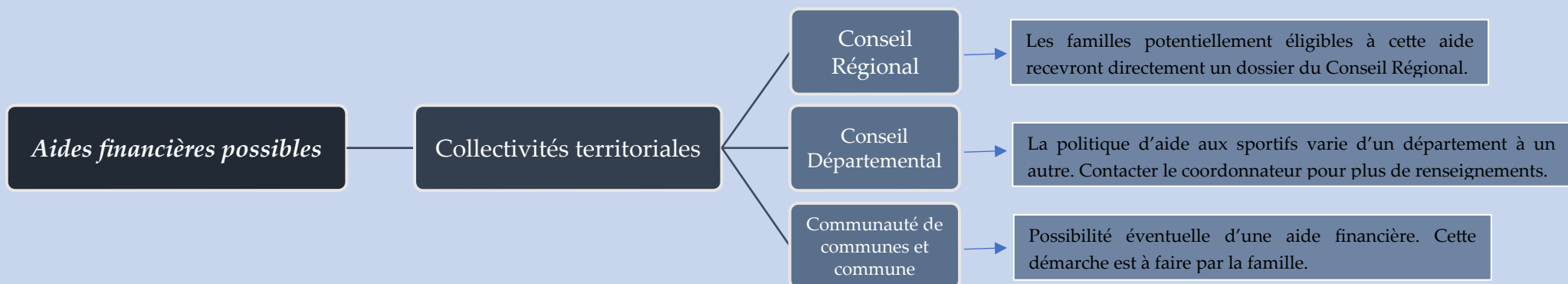


*Entraîneurs de clubs*



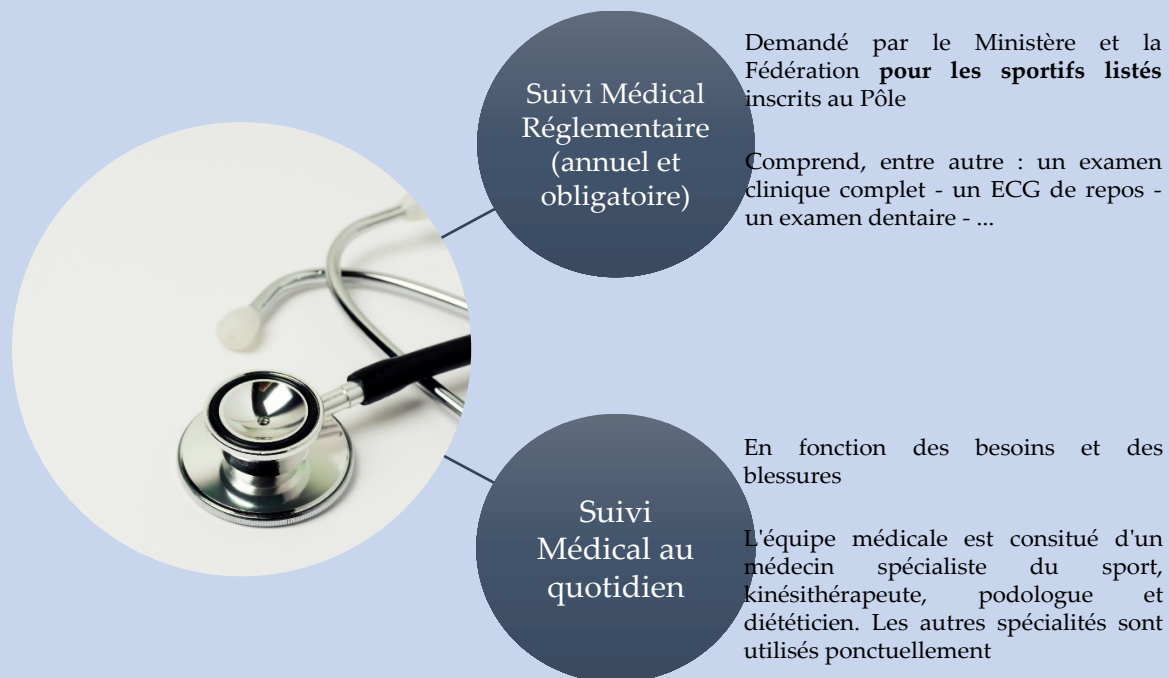
# Coût et aides financières

| Saison sportive de Juillet 2025 à Juin 2026 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                          |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Coût                                        | Pension CRJS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>4100 € (tarif 2024-2025) – Augmentation non définie pour 2025-2026</li> </ul> <b>La Ligue attribue une bourse pour un montant de 375 €.</b>                                                                       |
|                                             | Demi-pension établissement scolaire                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Primaire</u> : 500€ (tarif 2023-2024)</li> <li><u>Collégien</u> : 426,16€ (tarif 2023-2024)</li> <li><u>Lycéen</u> : 514,40€ (tarif 2023-2024)</li> </ul> <b>NB : montant constant d'une année sur l'autre</b> |
|                                             | Frais d'entraînement (stages régionaux compris)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>950€</li> </ul>                                                                                                                                                                                                   |
|                                             | <p>La pension CRJS ou Lycée ainsi que les frais d'entraînement seront facturés par la Ligue de Normandie. Le montant sera mensualisé sur 10 mois. La demi-pension est facturée par l'établissement scolaire.</p> <p>Le règlement peut se faire par prélèvement ou virement bancaire.</p> <p>Concernant la prise en charge des stages nationaux, la Ligue prend en charge 50% du montant total.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                          |



# Suivi médical

- ✚ Le suivi médical **lié à l'activité** est assuré par la structure d'entraînement.
- ✚ Il s'articule autour de 2 axes : un suivi médical annuel obligatoire et un suivi médical au quotidien.



# Candidatures

(Procédure et échéancier)



**CETTE DEMARCHE CONCERNE LES NOUVELLES CANDIDATURES MAIS EGALEMENT LES DEMANDES POUR LES RENOUVELLEMENTS.**

- ✚ Le dossier de candidature est dématérialisé et il est à **remplir sur le portail PSQS** (Portail de Suivi Quotidien du Sportif).
  - Vous trouverez, associé à ce dossier, le document de présentation de la procédure de candidature.
  - Le lien PSQS pour les demandes de candidature se trouve à l'intérieur du dossier ci-dessus (ou [cliquez ici](#))
  - La FFTT met à disposition un [tutoriel vidéo](https://www.canal-sport.fr/play?video=134955) <https://www.canal-sport.fr/play?video=134955> destiné à vous aider dans la réalisation de cette procédure
- ✚ Suite à votre inscription sur PSQS vous recevrez un mail de [webmaster@infoshn.fr](mailto:webmaster@infoshn.fr) vous donnant accès au dossier de candidature à compléter.
- ✚ La clôture des inscriptions sur PSQS est fixée au **Lundi 5 Mai 2025, dernier délai.**
- ✚ Suite à la demande d'inscription, la Commission Nationale de Recrutement (DTN) se réunira entre le 20 et le 22 Mai 2025.
- ✚ La communication des résultats s'effectue par mail entre le 20 et le 31 Mai 2025.

Pour toutes demandes de renseignements ou de rendez-vous, n'hésitez pas à contacter :



- Pascal BERTHELIN (Coordonnateur) : 06.85.55.52.63
- Malin PLOTUNA : 06.52.30.95.71



# Partenaires

